



# Perspectives

Bulletin d'information CGT des salarié-e-s des bureaux d'études n° 290

## 8 mars 2024 : #UnJourSansNous

Le 8 mars, la journée internationale des droits des femmes, est un moment privilégié pour mettre en avant la question de l'égalité femmes-hommes et mobiliser l'ensemble du salariat sur cette thématique.

Les salarié-e-s de notre branche sont plus que concernés par cette problématique : les femmes sont peu nombreuses, représentant 30% de l'emploi et sont plus souvent assistantes qu'ingénieur.e.s. Les évolutions récentes des choix des jeunes filles concernant leurs études ne laissent pas présager une évolution positive de la part des femmes dans l'emploi de la branche.

Du reste, rappelons que les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes suivent sensiblement les statistiques nationales avec un écart moyen de +16% entre les hommes et les femmes soit près de 2 mois de salaire.

A cette discrimination intra branche, s'ajoute celle des métiers à prédominance de femmes, comme ceux couverts par notre branche, qui subissent, selon l'INSEE, un écart de salaire, entre les femmes et les hommes, de 25%. Cela signifie qu'à niveau identique de compétences et de responsabilités, les métiers dans les branches à prédominance d'hommes sont mieux valorisés que ceux où se retrouvent un grand nombre de femmes.

Les salariées de la branche subissent donc la double peine. Leurs compétences ne sont pas valorisées à leur juste valeur (*Persepctives précédents sur l'évolution des rémunérations au global*), et en plus elles gagnent, en moyenne, encore moins que leurs homologues hommes !

Et cela n'est pas près de changer, sans la mobilisation de toutes et tous, car le patronat de la branche est assez peu sensible à cette problématique salariale globale comme sur l'égalité professionnelle.

Les négociations récentes sur un éventuel accord sur les violences sexistes et sexuelles montrent le peu de cas que font les organisations patronales de la branche des problématiques que rencontrent les femmes dans la branche. Au-delà de cette négociation récente, rappelons tout de même que le dernier accord sur l'égalité professionnelle date d'il y a près de 10 ans maintenant.

**Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à [fsetud@cgt.fr](mailto:fsetud@cgt.fr) avec la mention « BI BE »**

**Fédération CGT des Sociétés d'Etudes**